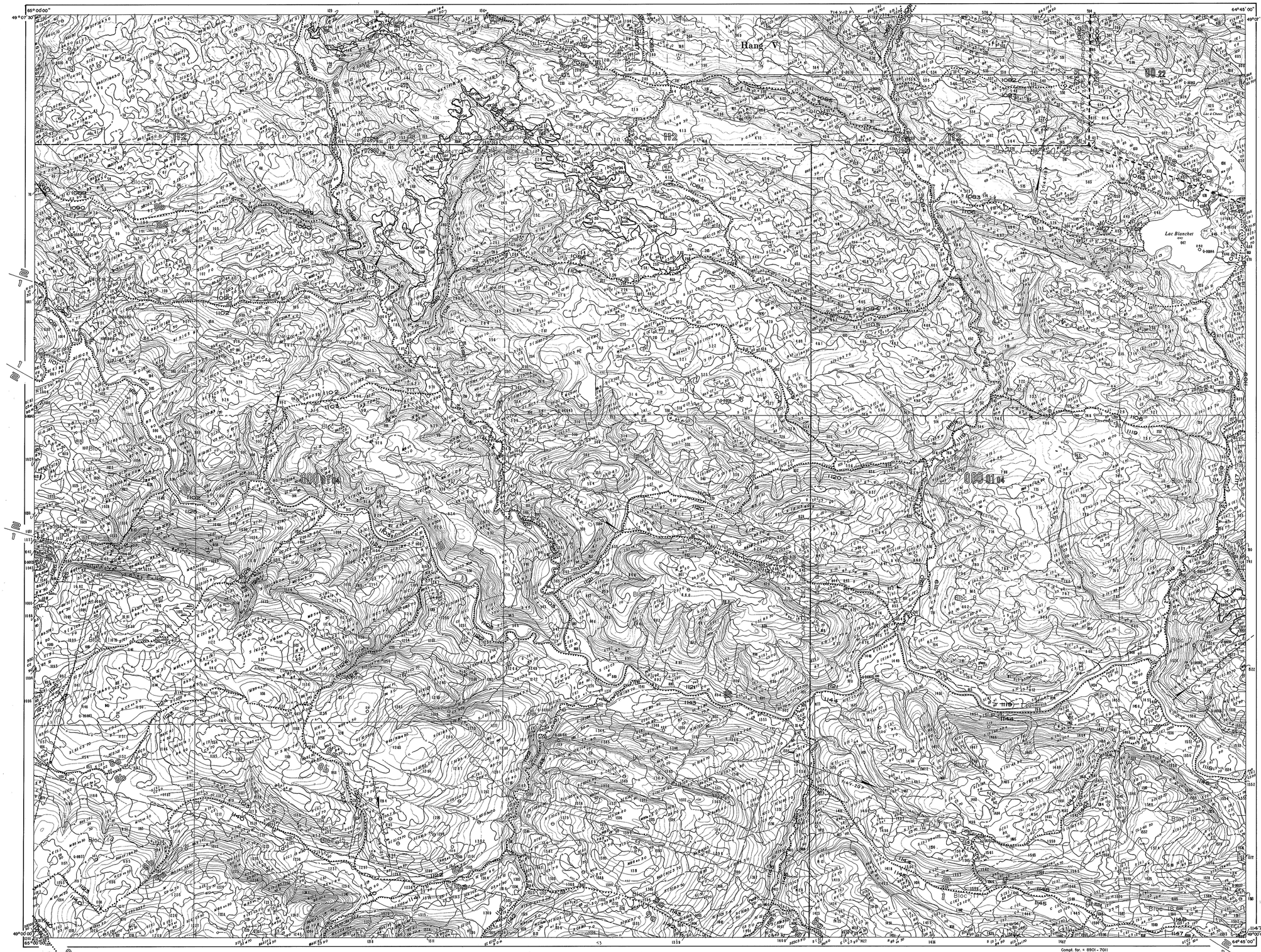

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec réserves d'essences ..... cre
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dld
Coupe de jardinage ..... cj
Grillage partiel (dégagé de gaulis) ..... grp
Grillage complet ..... grc
Plantation en dégagement ..... pdr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Fertilisation commerciale ..... fc
Récolte dans les lisières boisées (abattis libres) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et non celles de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à peuplier
— à mélèze
— (plantation)
Pessière
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à mélèze
— (plantation)
Sapinière
— de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— à thuya (cèdre)
— à pin blanc et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec épinette blanche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — à thuya (cèdre)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à mélèze
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à peuplier
— — — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
Bouleaux blancs et/ou bouleaux jaunes avec pin blanc
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec sapin
— — — — avec pin rouge
Peupliers avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Cèdre avec sapin
Épinette noire avec sapin
Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— à essences intolérantes
— à essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peupliers
Érablière rouge
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleaux jaunes
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 14.50 % ⊕ 15.0 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-50 (ans)	30-70 (ans)
90-30	90-30
90-50	90-50
90-70	90-70
100-70	70-100

FORÊT HÉTÉROENNE

Jin (jeune inégalienne): Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges ayant 0 et 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieil (vieux inégalienne): Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges ayant 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges ayant plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 80 %	F
Abrupte	81 % et plus	A

Présence occasionnelle de pentes > 30 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL MOORE LTÉE. SIGNATURE : Pierre Carl Lamoureux
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 0 E1 C3 d2 D3 m 15 — S : sélection; E1 : classe de pente; C3 : classe d'âge; d2 : classe de hauteur; D3 : classe de densité; m : sous groupe d'essences; 15 : groupement d'essences
R C3 d1 E3 P1 — R : régénération; C3 : classe d'âge; d1 : classe de hauteur; E3 : classe de densité; P1 : type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 14-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage: a*

000 01 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 22
Bassin primaire: 00
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 112*
Municipalité: 02
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1146 *
Région écologique: 8a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 140 CÔTE DE GASPÉ

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière — Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 26° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-6			
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-3	22-H-2	22-H-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-14	22-A-15	22-A-16	

22 H/2 S.O.

2